



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE
ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901

(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.13)

13/05/2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

LARGE MOBILISATION POUR OBTENIR LA RESTAURATION DU PLATEAU SAINT-MICHEL

Malgré une météo incertaine, plus d'une quarantaine d'adhérents, de randonneurs, de riverains et de Vieux Mentonnais sont venus manifester leur attachement au Plateau Saint-Michel, grand ensemble paysager, à l'appel de l'ASPONA.

Aux incompréhensions face à la mise en pièces de ce site (grillage, couverture de la terre par un ballast grossier, gigantisme de la nouvelle route entaillant la colline et destruction des grands vieux arbres tels que 3 cyprès de la voie centrale en haut du camping) se sont mêlés les souvenirs de balades dominicales, de parties de pétanque et de pique-niques dans un espace paisible, ouvert sur la mer.

Lancée le 1er mai et close le 9 mai, notre pétition pour demander la replantation d'arbres et la re-végétalisation du site naturel inscrit a recueilli 82 signatures et suscité des témoignages touchants :

« Le Plateau était un lieu que j'ai beaucoup apprécié, et ma famille aussi, depuis cinquante ans, et je me suis souvent inquiétée de son évolution vers un lieu de stationnement à la place de la verdure d'un endroit unique accessible surtout à pied. » J. B. de Castellar

« J'ai fréquenté le camping Saint-Michel dès 1968 et longtemps après. Quel bonheur ! Je ne serai pas au rendez-vous du 1^{er} mai malheureusement. » A. S. de Brest

« Ayant eu la chance de découvrir le Plateau Saint-Michel début 1960, d'y camper et ensuite d'y habiter dans les années 1970 (auberge de jeunesse), d'y retourner chaque année, ce petit paradis est également l'enfance de mon fils qui y retourne souvent avec ses enfants. Soignez le souvenir de ce lieu si beau... » J. S. de Clichy

« Il y a une dizaine d'années maintenant, grâce à des amis, j'ai connu ce qui s'appelait le 'camping Saint-Michel'. J'étais si éblouie de découvrir toute cette végétation méditerranéenne, y compris dans sa version de très beaux arbres et arbustes, eucalyptus, arbousiers, mimosas et bien d'autres. ... En cette période où nous prenons conscience de la nécessité de sauvegarder la biodiversité, de respecter la flore comme la faune et la nature, il est particulièrement curieux de voir détruit ce lieu où bien des Mentonnais aimaient se promener et retrouver des visiteurs de quelques jours, eux-mêmes découvrant cette belle ville de Menton. » S. H. de Menton

Dans sa lettre de transmission de la pétition au Maire de Menton, l'ASPONA a insisté sur le fait que le versement de 1000 euros au Fonds stratégique de la forêt et du bois constituait une mesure de compensation dérisoire au regard des déprédations effectuées depuis plus d'un an sur le Plateau Saint-Michel. De même, la somme 1000 euros prévue pour l'amélioration sylvicole doit être largement revue à la hausse, compte-tenu du nombre et de l'âge des sujets éliminés.

En effet, nous avons pu estimer par comptage sur le reste du Plateau (<http://www.aspona.org/pdf/Plateau%20St%20Michel%20Comptage.pdf>) que plus de 35 grands arbres avaient été supprimés. Il faudrait donc en planter le double pour assurer leur reprise dans 4 ou 5 ans, soit 100 arbres méditerranéens (cyprès, oliviers, eucalyptus, micocouliers, caroubiers, brachychitons, etc.) Par ailleurs, la règle de remplacement des espèces, suivie par les architectes-paysagistes, prévoit la prise en compte de l'âge de l'arbre abattu selon le ratio suivant : un arbre de 150 ans doit être remplacé avec dix arbres de 15 ans ou 30 arbres de 5 ans.

Retrouvez-nous sur notre site : www.aspona.org

Contact : info@aspona.org

Adresse : BP 17 – 06501 MENTON Cedex